

Université de Bejaïa/ Faculté des lettres et langues
Département de langue et littérature françaises
Matière : initiation aux textes littéraires (ITL)
Niveau : L1 (1^{ère} année de licence)
L'enseignante : Mme. Mousli-Ayouaz Dj
[**Djedjiga.mousli@univ-bejaia.dz**](mailto:Djedjiga.mousli@univ-bejaia.dz)

Cours introductif : Historique du Grand Siècle Classique : politique, société, Art et littérature

- ❖ Le passage du baroque au classicisme (Henri IV, Louis XIII et Louis XIV)
- ❖ La monarchie absolue et ses principes : rayonnement de la France avec le règne du roi soleil ; la France connaît une société d'ordres dans tous les domaines.
- ❖ Le principe de l'Honnête homme et le mécénat d'Etat.
- ❖ La querelle des Anciens et des Modernes.

Le XVII^{ème} siècle français, aussi appelé **Le Grand Siècle Classique** commence en 1610 avec l'assassinat d'Henri IV et s'achève en 1715 avec la mort de Louis XIV (se référer à l'Histoire de France). Ce siècle marche dans les pas de la Renaissance qui avait déjà commencé au XV^{ème} siècle car toute la première moitié du XVII^{ème} siècle fut une ère baroque, un héritage de la Renaissance italienne et du XVI^{ème} siècle français.

Le mot **baroque** vient du portugais **borocco qui signifie perle irrégulière** ; cette ère baroque est un âge de liberté et d'irrégularité. Louis XIII (qui régna de 1610 à 1643) encourage alors l'esprit baroque qui devient l'Art officiel de l'église catholique.

A la fin du XVI^{ème} siècle, la tragédie humaniste est devenue le genre théâtral par excellence ; mais à côté du genre tragique apparaît peu à peu un nouveau genre appelé tragi-comédie qui domine le théâtre baroque dans les années 1630 à 1650. On remarque alors que les règles établies par Aristote dans sa *Poétique* ne sont pas respectées. Le théâtre baroque est aussi un théâtre de l'illusion : les personnages sont masqués, loin de représenter la réalité sociale que le classicisme exige.

Citation de CLEMENT Bruno, *La tragédie classique*, page 5 :

Pour un esprit classique, l'homme est le même au temps d'Euripide et d'Aristote qu'au temps de Malherbe et de Descartes : un même cœur, une même raison, un même idéal, conformes à une nature immuable, le font agir, aimer, espérer, faillir. Sans cette croyance, souvent explicitement formulée, la tragédie classique est proprement impensable.

Dans le sillage de cette citation « le système classique » convient à une monarchie soucieuse d'elle-même ; à un souverain qui impose à sa cour les règles rigides de l'étiquette ; à un pouvoir attentif à asseoir sa légitimité sur les valeurs qu'il partage avec le genre qu'il promeut et qu'il protège : la grandeur, la gloire et l'ordre...

Ainsi, Louis XIV encourage les arts et les lettres en imposant la loi du bon goût et de la régularité.

C'est d'ailleurs l'avènement de **l'honnête homme**. (Le mot « honnête » est d'origine latine « *honestus* » qui signifie honorable et honoré.)

Cet idéal de l'homme doit donc posséder des qualités physiques et morales pour plaire au roi et à sa cour. Ses vertus sont essentiellement celles du corps, de l'âme et de l'esprit.

Le roi soleil impose un ordre unique : Retour aux conventions au nom de la raison : ordre, unité, clarté, uniformité, bref, la perfection et le classicisme est né. (La langue française devient officielle et elle est reconnue comme langue de savoir, c'est la naissance de la grammaire de Port-Royal).

La seconde moitié du XVII^{ème} siècle (1660-1680) est dite classique parce qu'elle se donne comme idéal l'imitation des anciens (de l'Antiquité) et emprunts bibliques. Cette période historique

s'oppose à la première moitié du siècle car la société française change et se codifie donc par la définition de l'idéal de l'honnête homme. On veut revenir aux premières valeurs chrétiennes en attribuant à l'homme des vertus et un bel esprit qui plairont au roi. Cet honnête homme conforme aux lois du devoir et de la cour, il doit donc posséder : la vertu, la probité, la bravoure, la dignité, le savoir, un art de vivre en société ; il est irréprochable à tous points de vue car il se doit d'être : loyal, moral, poli, cultivé, élégant, fin et mesuré. Louis XIV (le roi soleil) se veut la représentation de cet idéal. Il impose sous sa monarchie absolue ce modèle social et culturel propre à l'âge classique.

DEFINITION DU CLASSICISME :

Le mot classicisme désigne un ensemble de valeurs, une parenté d'inspiration et un idéal esthétique qui caractérisent les œuvres de la seconde moitié du XVII^{ème} siècle, en relation avec le rayonnement de la monarchie absolue.

Fondé sur la raison, attaché à la mesure, le classicisme s'incarne dans l'honnête homme.

Qu'est-ce que la monarchie absolue ?

La monarchie absolue est un système politique qui consiste à rendre le roi absolu en son royaume. Le pays est ainsi dirigé par une seule personne qui est le Roi détenteur de l'ensemble des trois pouvoirs : l'exécutif (représenté par le clergé) ; le législatif (représenté par la noblesse) et le judiciaire (représenté par le tiers-état).

La France observe l'avènement de la monarchie absolue de 1643 à 1715 :

D'abord, avec Louis XIII (fils d'Henri IV et de Marie de Médicis) de 1610 à 1643, puis, Louis XIV (petit-fils d'Henri IV et fils de Louis XIII) qui devient Roi en 1652 jusqu'à sa mort en 1715.

Ce système politique encourage alors la domestication de la noblesse à cause de la fronde (une période troublée de 1648 à 1653 où les nobles se révoltent une dernière fois contre l'autorité royale.)

Le Roi confie les postes stratégiques à la bourgeoisie car elle détient le savoir et l'argent en gérant l'industrie, le commerce et le système bancaire.

LE MECENAT D'ETAT : Un mécène est un homme puissant appartenant à la cour du Roi, il protège et finance les auteurs et artistes tout en contrôlant leurs œuvres car être auteur ou artiste au XVII^{ème} siècle, c'est avant tout plaire à la cour. En effet, l'écrivain qui ne pouvait pas vivre de sa plume doit obéir et plaire à son mécène de peur de finir exilé, condamné ou assassiné comme Viau, Descartes ou Cyrano de Bergerac. Exemple : Le mécène Fouquet finance Molière et La fontaine.

QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES : Le classicisme sert le prestige du roi soleil en proclamant le retour à la droite raison, à la mesure et à l'harmonie dans l'art, en imitant les anciens de l'Antiquité grecque et romaine. Une querelle intellectuelle et culturelle se déclenche alors de 1670 à 1715 entre des auteurs et artistes dits ANCIENS et d'autres dits MODERNES car ces derniers prônent le progrès, le renouvellement et l'innovation comme Pierre Corneille et Charles Perrault. Contrairement aux Anciens qui vouent un culte aux écrivains et poètes antiques ; ces anciens représentent le retour et l'imitation des formes artistiques antiques à l'exemple de Boileau, Racine, La Bruyère, Lafontaine et Molière ... Ils s'inspirent des tragédies gréco-romaines et de leurs mythologies pour écrire leurs œuvres.

REMARQUE : Le château de Versailles (Où le roi soleil a élu domicile) exprime avec éclat le goût du temps pour la grandeur et le luxe. Son architecture idéale et parfaite est un exemple du classicisme à la française.